

# **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

Pour la :

**LOCATION DES ANCIENS CENTRES  
D'EXPLOITATION TECHNIQUE DU  
DEPARTEMENT.**

---

LES IMMEUBLES INTERCOMMUNAUX SONT SITUÉS :

- ROUTE DE STRASBOURG  
A ROHRBACH LES BITCHE
- RUE DE SARREGUEMINES  
A VOLMUNSTER
- RUE HOHL  
A GOETZENBRUCK

**– CAHIER DES CHARGES –**

# Bâtiment de ROHRBACH-LES-BITCHE.



Département :  
Moselle

Commune :  
Rohrbach les  
Bitche

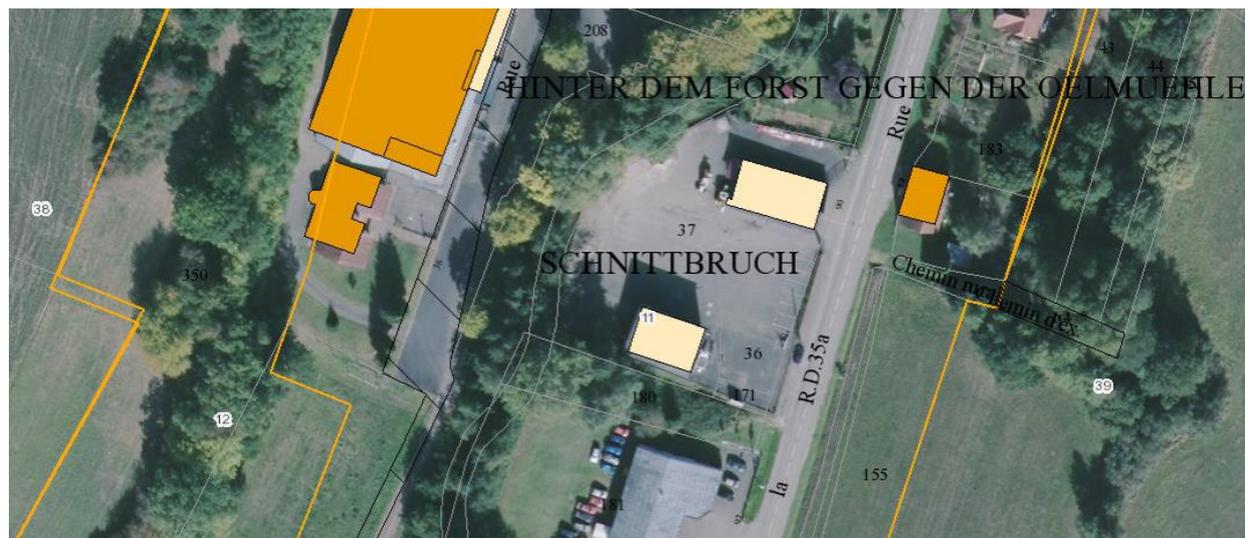
Adresse :  
Route de Strasbourg

Référence  
cadastrale :  
Parcelle N°31,  
Section48

Contenance:  
69ares et 27ca

Renseignements  
d'urbanisme :  
Zone AC du PLUI

# Bâtiment de VOLMUNSTER.



Département :  
Moselle

Commune :  
Volmunster

Adresse :  
90 rue de Sarreguemines

Référence cadastrale :  
Parcelle N°36 ;37 ;171  
Section 11

Contenance :  
31 ares et 21 ca

Renseignements  
d'urbanisme : Zone 1NAXi  
du POS

# Bâtiment de GOETZENBRUCK.



Département :  
Moselle

Commune :  
Goetzenbruck

Adresse :  
170 Rue HOHL

Référence cadastrale :  
Parcelle N° 171 ;173 ;175 ;205,  
Section 7

Contenance :  
34 ares et 78 ca

Renseignements d'urbanisme :  
Zone UX du POS

## I – OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

La Communauté de communes du Pays de Bitche souhaite proposer à la location les 3 anciens Centres d'Exploitations Routière (CER) du Département en organisant un appel à manifestation d'intérêt avec mise en concurrence.

### 1.– Mode de consultation

L'appel à manifestation d'intérêt est fondé sur le présent cahier des charges et l'ensemble des informations juridiques, administratives et techniques relatives à l'immeuble.

L'appel à manifestation d'intérêt est organisé par :

Communauté de Communes du Pays de Bitche  
Direction du développement  
4 rue du Général Stuhl  
57230 BITCHE  
Tél. : 03 87 96 99 45  
[contact@cc-paysdebitche.fr](mailto:contact@cc-paysdebitche.fr)

La Direction du développement économique tient à disposition de toute personne intéressée le présent cahier des charges qui est également téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Bitche à l'adresse suivante : [www.cc-paysdebitche.fr](http://www.cc-paysdebitche.fr)

### 2.– Désignation des immeubles

Les activités des anciens centres d'exploitation routière de Goetzenbruck, de Rohrbach-lès-Bitche et de Volmunster sont désormais regroupées sur le nouveau site de Bitche. Ces bâtiments étant devenus inutiles pour le Département, la Communauté des Communes du Pays de Bitche a fait valoir son intérêt pour ces biens.

Par délibération du 8 septembre 2021, le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition, par acte administratif, des trois ensembles immobiliers.

Les principales caractéristiques des immeubles peuvent se résumer comme suit :

- **Concernant le Centre de Goetzenbruck :**
  - Terrain situé rue Hohl, constitué par les parcelles : section 7 N° 171, 173, 175, 205
  - D'une contenance totale de 34 ares et 78 ca

- Un bâtiment d'activité d'un rez-de-chaussée, édifié dans les années 1970, comprenant une partie bureau et une partie atelier
  - En partie arrière un hangar à sel des années 1990
  - Avec aires de stockage et de stationnement
  - L'ensemble est libre de toute occupation
- **Concernant le Centre de Rohrbach-lès-Bitche :**
    - Terrain situé rue de Strasbourg, constitué par la parcelle section 48 N° 31
    - D'une contenance 69 ares et 27 ca
    - Un bâtiment d'activité d'un rez-de-chaussée, édifié dans les années 1970, comprenant une partie bureaux, locaux sociaux, salle de pause et cuisine, sanitaires et vestiaires avec douches
    - Un hangar à sel des années 1990 et un garage à véhicules lourds de 2011
    - Le terrain comporte une aire de stockage et stationnement
    - L'ensemble est libre de toute occupation
- **Concernant le centre de Volmunster :**
    - Terrain situé 90 rue de Sarreguemines, constitué par les parcelles Section 11 N° 36, 37 et 171
    - D'une contenance globale de 31 ares et 21 ca.
    - Un bâtiment d'activités d'un rez-de-chaussée, édifié dans les années 1970, comprenant bureaux, locaux sociaux (salle de pause et cuisine), sanitaires, vestiaires avec douches
    - Un hangar avec aires de stockage et de stationnement
    - L'ensemble est libre de toute occupation

### 3.– Diagnostics

Les documents suivants sont annexés au présent cahier des charges :

- diagnostic amiante
- diagnostic de performance énergétique

## II – CONTENU DES CANDIDATURES

Les candidats doivent produire à l'occasion de leur réponse au présent appel à manifestation d'intérêt, les éléments suivants :

- **POUR TOUT CANDIDAT :**

- Lettre de candidature précisant sa demande et sa motivation.
- Attestation de visite
- Chiffre d'affaires HT pour chacune des trois dernières années (prévisionnel pour les créations).
- Savoir-faire et expérience professionnels.
- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour les trois dernières années ou les trois derniers exercices clos.
- Si le candidat appartient à un groupe : nom du groupe.

- **Si personne physique :**

- Nom, prénoms (dans l'ordre de l'état civil), adresse.

- **Si société ou autre personne morale :**

- Nom du (ou des) dirigeant, du (ou des) représentant légal, ou de la (ou des) personne dûment habilitée,
- Dénomination, capital social, siège social, coordonnées
- Statuts à jour certifiés conformes par le candidat,
- Une copie certifiée conforme des pouvoirs de la personne représentant le candidat. Ces pouvoirs doivent permettre au signataire d'engager valablement le candidat. Le défaut de justification et de capacité du signataire peut constituer un motif d'irrecevabilité de l'offre.
- Extrait, de moins d'un mois, de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au registre des métiers ou équivalent.

## III – ORGANISATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### 1.– Organisation des visites

La visite des biens se fait sur rendez-vous. Pour l'organisation des visites, les candidats doivent contacter la Communauté de Communes du Pays de Bitche au : 03.87.96.99.45. ou par mail (contact@cc-paysdebitche.fr)

### 2.– Publicité de l'appel à manifestation d'intérêt

L'appel à manifestation d'intérêt fait l'objet des mesures de publicité suivantes, permettant d'assurer une visibilité à l'appel à manifestation d'intérêt :

- Le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Bitche
- La page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Bitche
- Les Communes sur lesquelles sont identifiés les bâtiments.
- Le Républicain Lorrain

## IV – ORGANISATION DES CANDIDATURES

### 1.– Présentation des candidatures

La lettre de candidature doit être rédigée en français et signée par le candidat, personne physique, ou, pour une personne morale, par une personne habilitée à l'engager juridiquement et financièrement (documents justificatifs à l'appui).

La transmission de la candidature doit être effectuée sous pli cacheté portant les mentions en très gros caractères et en rouge :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET –  
CANDIDATURE POUR LA LOCATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER  
[....] »**

*(Préciser pour quel bâtiment vous faites la proposition.)*

**"Ne pas ouvrir par le Service du courrier"**

Ces plis sont impérativement transmis via l'une des formes suivantes :

- Soit par voie postale, **par lettre recommandée avec avis de réception**,
- Soit remis directement sur place contre récépissé à l'adresse suivante :  
Communauté de Communes du Pays de Bitche  
4 rue du Général Stuhl  
57230 BITCHE

Une candidature transmise via un autre mode de transmission ne sera pas acceptée ni analysée.

## 2.– Date limite de réception des candidatures

**le 18 décembre 2022**

Les plis qui parviendraient après la date et l'heure fixées ci-dessus ou sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus. La date prise en compte est la date de réception par la Communauté de Communes du Pays de Bitche et non la date d'envoi, ni le cachet de la poste.

## 3.– Choix du candidat

Le candidat sera retenu en fonction des critères suivants :

- la création/reprise d'emplois
- la plus-value apportée au territoire en terme d'attractivité économique, touristique, ...
- le projet de développement du pétitionnaire
- l'originalité des projets économiques (groupement de porteurs de projet, projet interentreprise, espaces partagés, l'activité exercée etc ...)
- l'existence d'une démarche de « transition énergétique et environnementale »
- la capacité financière du porteur de projet de supporter le coût de la location.

## 4.– Description des ensembles immobiliers

### **Concernant le Centre de Goetzenbruck :**

Bâtiment principal :  $343 \times 3.50 = 1.200\text{€}$

D'une contenance totale de 34 ares et 78 ca

Un bâtiment d'activité d'un rez-de-chaussée, édifié dans les années 1970, comprenant une partie bureau et une partie atelier (l'ensemble fait 343 m<sup>2</sup>)

En partie arrière un hangar à sel des années 1990.

Avec aires de stockage et de stationnement.

### **Concernant le Centre de Rohrbach-lès-Bitche :**

Bâtiment principal :  $362 \times 4.50 = 1.629\text{€}$  + Garage :  $118 \times 3.00 = 295\text{€}$

**= 1.983€**

D'une contenance 69 ares et 27 ca

Un bâtiment d'activité d'un rez-de-chaussée, édifié dans les années 1970, comprenant une partie bureaux, locaux sociaux, salle de pause et cuisine, sanitaires et vestiaires avec douches

Un hangar à sel des années 1990 et un garage à véhicules lourds de 2011

Le terrain comporte une aire de stockage et stationnement.

### Concernant le centre de Volmunster :

Bâtiment principal :  $275 \times 3.50 = 962\text{€}$  + Garage :  $(109+96) \times 2.00 = 410\text{€}$   
**= 1.372€**

D'une contenance globale de 31 ares et 21 ca.

Un bâtiment d'activités d'un rez-de-chaussée, édifié dans les années 1970, comprenant bureaux, locaux sociaux (salle de pause et cuisine), sanitaires, vestiaires avec douches

Un hangar avec aires de stockage et de stationnement

L'ensemble est libre de toute occupation

## V – LOYERS

### 1. - Centre de Goetzenbruck :

$343 \text{ m}^2$  (RDC + 1<sup>er</sup> étage)  $\times 3.50 = 1.200\text{€}$

**Loyer 1.200€/mois**

### 2. - Centre de Rohrbach-lès-Bitche :

$362 \text{ m}^2$  (RDC + 1<sup>er</sup> étage)  $\times 4.50$  (surface ext plus grande) =  $1.629\text{€}$

$118 \text{ m}^2$  (Garage)  $\times 3 = 295\text{€}$

**Loyer = 1.983€/mois**

### 3. - Centre de Volmunster :

$275 \text{ m}^2$  (RDC + 1<sup>er</sup> étage)  $\times 3.50 = 962\text{€}$

+  $205 \text{ m}^2$  (Garage)  $\times 2.00 = 410\text{€}$

**Loyer = 1.372€/mois**

*Les prix de loyers sont fermes et non négociables. La candidature au titre du présent appel à manifestation d'intérêt requiert l'acceptation pure et simple de ce montant de loyer.*